

CANADA

Seconde Session du Parlement--Unii.

Ce qu'on Dit.

Ce qu'on Pense.

PARLEMENT PROVINCIAL.

THEATRE NATIONAL.

Jeu di 8 Septembre 1842 à deux heures de l'après-midi, son Excel- le Gouverneur Général ouvri la Seconde Session du Parlement Provincial par le discours, pour la traduction britannique ayant réuni sa troupe, lequel nous sommes redevables au lui a tenu les propos suivants --

Conclure: Honorables Messieurs du Conseil Lédifié, et Messieurs de la Chambre d'Assemblée:

Le triste événement qui a marqué la clôture de la dernière Session et dont qui doit être frais dans votre mémoire vous avez sans doute encore quelque et dans vos regrets, m'a imposé la responsabilité de mener à maturité et de mettre à effet de nombreuses et importantes mesures, en même temps qui n'ai pu arranger plus tôt les dans l'époque de votre réunion.

Depuis que vous vous êtes réunis, il est arrivé plusieurs événements intéressants pour cette Province et pour l'Empire Britannique, et tout le dernier a bien voulu diriger l'issue pour leur sécurité et leur avantage à tous zettes.

La naissance d'un prince destiné avec la protection divine, et le même Britannique, est une source de joie pour tous les fidèles sujets de Sa Majesté, et vous vous joignez à moi, j'en ai l'assurance dans leur félicité à la Reine et à son Angoste Epoux à l'occasion d'un événement, si favorable à leur bonheur domestique, et si heureux pour la nation.

Vous n'aurez aussi j'en suis sûr, une jeune insensé et un beau se qui ont mis dans la tête de célébrer l'Angleterre en tirant sur la reine. Les deux enfants qu'ils ont eus ont tenté de tuer un assassin, et la son usage que de cette nature pouvaient dans le seul vous vous réunirez à le prix de conti- nuer à veiller sur cette vie et à faire justice à toutes les classes de sujets de Sa Majesté, et à la conserver longtemps.

Je réjouis de pouvoir vous informer qu'il a été signé de la part de Sa Majesté, et depuis ratifié par le Sénat Fédéral, un traité entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis, qui ont été réglés les importantes questions qui affectaient cette Province et les Etats-Unis. Cet arrangement, dont j'espère être sous peu en état d'annoncer la ratification par Sa Majesté, fut prévu les conséquences les plus favorables à cette Province, en assurant le maintien de la paix, en débarrassant la confiance et en permettant à ses habitants de diriger leurs efforts réunis vers l'arrangement intérieur et le développement de vos ressources du pays. Tels ont été entre autres, les principaux objets que Sa Majesté en vue, dans la négociation de ce traité; et j'ai reçu ordre de la Reine de vous déclarer, que Sa Majesté n'a rien de plus à cœur que de voir, sous le gouvernement et la protection de Sa Couronne, tous les fidèles sujets en Canada vivre dans la paix la plus parfaite; sentir qu'ils ne composent qu'un seul peuple avec leurs co-sujets des Isles Britanniques; et augmenter en richesse, en prospérité, et en contentement, fondés sur la possession et la jouissance raisonnable d'une constitution libre et essentiellement britannique.

Messieurs de la Chambre d'Assemblée: J'ai une vraie satisfaction de pouvoir vous informer que le Gouvernement de Sa Majesté a rempli de la manière la plus ample la généreuse promesse faite par ses prédécesseurs de garantir l'empire contentant par

Jeu di 8 Septembre 1842, à deux heures de l'après-midi, le directeur-général des des comités ambulants de sa Ma- jesté le Parlement Provincial a tenu la Seconde Session du Parlement Provincial par le discours, pour la traduction britannique ayant réuni sa troupe, lequel nous sommes redevables au lui a tenu les propos suivants --

Conclure: Honorables Messieurs du Conseil Lédifié, et Messieurs de la Chambre d'Assemblée:

Les surs périlleux qui ont marqué la clôture de la dernière Session et dont qui doit être frais dans votre mémoire vous avez sans doute encore quelque et dans vos regrets, m'a imposé la responsabilité de mener à maturité et de mettre à effet de nombreuses et importantes mesures, en même temps qui n'ai pu arranger plus tôt les dans l'époque de votre réunion.

Depuis que vous vous êtes réunis, il est arrivé plusieurs événements intéressants pour cette Province et pour l'Empire Britannique, et tout le dernier a bien voulu diriger l'issue pour leur sécurité et leur avantage à tous zettes.

La naissance d'un prince destiné avec la protection divine, et le même Britannique, est une source de joie pour tous les fidèles sujets de Sa Majesté, et vous vous joignez à moi, j'en ai l'assurance dans leur félicité à la Reine et à son Angoste Epoux à l'occasion d'un événement, si favorable à leur bonheur domestique, et si heureux pour la nation.

Vous n'aurez aussi j'en suis sûr, une jeune insensé et un beau se qui ont mis dans la tête de célébrer l'Angleterre en tirant sur la reine. Les deux enfants qu'ils ont eus ont tenté de tuer un assassin, et la son usage que de cette nature pouvaient dans le seul vous vous réunirez à le prix de conti- nuer à veiller sur cette vie et à faire justice à toutes les classes de sujets de Sa Majesté, et à la conserver longtemps.

Je réjouis de pouvoir vous informer qu'il a été signé de la part de Sa Majesté, et depuis ratifié par le Sénat Fédéral, un traité entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis, qui ont été réglés les importantes questions qui affectaient cette Province et les Etats-Unis. Cet arrangement, dont j'espère être sous peu en état d'annoncer la ratification par Sa Majesté, fut prévu les conséquences les plus favorables à cette Province, en assurant le maintien de la paix, en débarrassant la confiance et en permettant à ses habitants de diriger leurs efforts réunis vers l'arrangement intérieur et le développement de vos ressources du pays. Tels ont été entre autres, les principaux objets que Sa Majesté en vue, dans la négociation de ce traité; et j'ai reçu ordre de la Reine de vous déclarer, que Sa Majesté n'a rien de plus à cœur que de voir, sous le gouvernement et la protection de Sa Couronne, tous les fidèles sujets en Canada vivre dans la paix la plus parfaite; sentir qu'ils ne composent qu'un seul peuple avec leurs co-sujets des Isles Britanniques; et augmenter en richesse, en prospérité, et en contentement, fondés sur la possession et la jouissance raisonnable d'une constitution libre et essentiellement britannique.

Messieurs de la Chambre d'Assemblée: J'ai une vraie satisfaction de pouvoir vous informer que le Gouvernement de Sa Majesté a rempli de la manière la plus ample la généreuse promesse faite par ses prédécesseurs de garantir l'empire contentant par

Ce qu'on Dit.

Ce qu'on Pense.

cette Province; et je mettrai devant vous sans délai l'acte du Parlement Impérial, qui donne effet à son intention; vous sentez bien comment le Gouvernement de Sa Majesté sur le mode de rendre l'assistance ainsi telle voie de bonté et d'affection en accordée le plus profitable à la Province et l'aurait occasion de vous faire de une communication importante sur le sujet. En attendant j'ai adopté tous les moyens en mon pouvoir pour obtenir des incovenients du délai, et vice. Ça ne se serait jamais vu, pour avancer les travaux publics; et est donc à propos que vous sachiez l'espérer pouvoir, avant l'expiration d'avance que pour toucher le mandat de la présente session les étendre con- sidérablement. J'ai donné ordre de mettre devant vous des informations très complètes quant aux opérations de l'année dernière.

Il a été trouvé impossible d'effectuer en Angleterre l'arrangement proposé de débarrasser des indigents mais on l'année dernière pour l'assistance de l'Emigrants dignes de secours. Ce pendant que un parlement est pendant, pour racheter la promesse toujours plus généreuse que les parties de ce sujet, le gouvernement de Sa Majesté a obtenu du Parlement un octroi d'argent pour aider les Emi- grants pauvres à leur arrivée dans le pays. En attendant vous apprendrez pour avec plaisir que bien que le nombre de ces Emigrants arrivés directement de la mère-patrie, on par la voie des Etats voisins, pendant la présente année d'espérer qu'ils ont les meilleurs tout d'espérer d'arriver à la fin au bien-être et à la prospérité.

Le Revenu Public est dans un état tout-à-fait satisfaisant. La mesure patriotique adoptée par la Législature pendant la dernière session, de pour un moyen d'un accroissement de taxes sur les importations à rétablir le crédit de la Province, et en paiement des dépenses qui allaient être encourues pour compléter et étendre les Travaux Publics, a été couronnée de plus grand succès. Le Tarif du Par- sement Impérial pour les Possessions Britanniques dans l'Amérique Sep- tentionale, dressé, comme il l'est, dans l'esprit le plus généreux quant à cette Province, en favorisant essen- tiellement les intérêts financiers et commerciaux. Les dispositions de l'acte Impérial demanderont Canada; et je suis sûr que dans le cœur.

Le Gouvernement de Sa Majesté a montré les dispositions les plus libérales dans la considération des droits sur les produits de l'agriculture, dans son rapport avec le commerce du Canada; et je suis sûr que dans l'esprit le plus généreux quant à cette Province, en favorisant essen- tiellement les intérêts financiers et commerciaux. Les dispositions de l'acte Impérial demanderont Canada; et je suis sûr que dans le cœur.

Le Gouvernement de Sa Majesté sera charmé de modifier considéra- blement les contributions domaniales sur les produits de l'agriculture, dans son rapport avec le commerce du Canada; et je suis sûr que dans l'esprit le plus généreux quant à cette Province, en favorisant essen- tiellement les intérêts financiers et commerciaux. Les dispositions de l'acte Impérial demanderont Canada; et je suis sûr que dans le cœur.

Je réjouis de pouvoir vous informer qu'il a été signé de la part de Sa Majesté, et depuis ratifié par le Sénat Fédéral, un traité entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis, qui ont été réglés les importantes questions qui affectaient cette Province et les Etats-Unis. Cet arrangement, dont j'espère être sous peu en état d'annoncer la ratification par Sa Majesté, fut prévu les conséquences les plus favorables à cette Province, en assurant le maintien de la paix, en débarrassant la confiance et en permettant à ses habitants de diriger leurs efforts réunis vers l'arrangement intérieur et le développement de vos ressources du pays. Tels ont été entre autres, les principaux objets que Sa Majesté en vue, dans la négociation de ce traité; et j'ai reçu ordre de la Reine de vous déclarer, que Sa Majesté n'a rien de plus à cœur que de voir, sous le gouvernement et la protection de Sa Couronne, tous les fidèles sujets en Canada vivre dans la paix la plus parfaite; sentir qu'ils ne composent qu'un seul peuple avec leurs co-sujets des Isles Britanniques; et augmenter en richesse, en prospérité, et en contentement, fondés sur la possession et la jouissance raisonnable d'une constitution libre et essentiellement britannique.